

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue le 11 septembre 2017, à 19h30, à la salle municipale**

Monsieur le maire, Robert Boucher, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	Mme Line Fréchette	Siège # 4	M. Joël Jutras
Siège # 2	M. Jocelyn Brière	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
Siège # 3	M. Sylvain Marcoux		

Le conseiller, M. Marcel Sinclair, est absent à cette séance.

Mme Emilie Trottier, directrice générale / secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

**Ouverture de la séance**

Le maire, M. Robert Boucher, constate le quorum à 19h30 et déclare la séance ouverte.

(2017-09-2174)

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en laissant l'item *Varia* ouvert à d'éventuels ajouts.

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2017
3. Dépôt des rapports :
  - Dépôt du rapport de l'inspecteur en urbanisme, en environnement et en voirie au 31 août 2017
  - Dépôt du rapport du Service de sécurité incendie au 31 août 2017
4. Adoption de la Politique de communication
5. MRC de Drummond : Appui au projet de fibre optique
6. Autoriser la fermeture du bureau municipal du 18 au 21 septembre 2017 pour le déménagement
7. Communications RCL Inc. : Octroi de contrat pour l'installation d'un système anti-intrusion et d'un système de caméra de surveillance dans les nouveaux bureaux au montant de 3 189,41 \$, taxes incluses
8. Mégaburo : Autoriser la signature du contrat de location pour les appareils de reprographie
9. Construction Deshaies et Raymond Inc. : Autoriser le troisième versement, au montant de 269 655,83 \$, taxes incluses
10. MRC de Drummond : Adoption du protocole d'intervention en sauvetage d'urgence en milieu isolé
11. SPAD : Autoriser la signature de l'entente pour 2018-2019-2020
12. Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire : Engagement de la municipalité à l'exigence de la *Stratégie d'Économie d'Eau Potable* par l'installation d'un système de vérification du débitmètre

13. Autoriser un branchement au réseau d'aqueduc pour l'immeuble situé au 1867, rue Habel
14. Autoriser les travaux de réparation de la chaussée et du ponceau l'intersection du chemin du Sanctuaire et du boulevard St-Joseph Ouest
15. Autoriser les travaux de nettoyage de fossés sur la rue Carmelle et Lecavalier
16. Germain Blanchard Ltée : Autoriser les travaux de nivelage des routes gravelées pour un montant de 1 586,66, taxes incluses
17. Fenêtre Drummond : Autoriser l'achat d'une porte extérieure pour la salle municipale au montant approximatif de 700 \$, taxes incluses
18. Santé et services sociaux Québec : Demande de subvention au programme Stratégie québécoise de réduction de l'herbe à poux et des autres pollens allergènes pour l'achat d'un équipement de fauchage
19. Marco mini-mécanique : Autoriser l'achat d'une élagueuse à perche au montant de 275,93 \$, taxes incluses
20. Autoriser l'embauche d'employés périodiques pour la surveillance et l'entretien de la patinoire pour la saison hivernal 2017-2018
21. Adoption des comptes à payer
22. Varia
23. Période de questions
24. Levée de l'assemblée

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2017-09-2175)

## **2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2017**

Il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2017 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## **3. Dépôt des rapports**

Les rapports suivants sont déposés et/ou présentés à cette séance du conseil :

- Rapport de l'inspecteur en urbanisme, en environnement et en voirie au 31 août 2017
- Rapport du Service de sécurité incendie au 31 août 2017

(2017-09-2176)

## **4. Adoption de la Politique de communication**

**Attendu que** la municipalité souhaite administrer et uniformiser les règles de communication et les différents médiums utilisés;

**Attendu** la discussion des membres du conseil en ce sens;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'adopter la Politique de communication telle que présentée aux membres du conseil.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-09-2177)

**5. MRC de Drummond : Appui au projet de fibre optique**

**Attendu que** les municipalités locales ont compétence pour la mise en place, l'entretien et l'exploitation d'un réseau de fibres optiques sur leur territoire en vertu des articles 4 (3) et 16 de la Loi sur les compétences municipales, L.R.Q.. c. C-47.1;

**Attendu que** la MRC de Drummond peut déclarer sa compétence à l'égard des municipalités locales dont le territoire est compris dans le sien relativement à tout ou partie d'un domaine sur lequel ces dernières ont compétence en vertu de l'article 678.0.1 du Code municipal du Québec, L.R.Q., c. C-27.1;

**Attendu que** la MRC de Drummond désire mettre en place un réseau de fibres optiques pour offrir des services de télécommunications à large bande à tous les résidents et entreprises du territoire de la MRC de Drummond avec ou sans subvention gouvernementale tel qu'il apert de sa résolution MRC11684/04/17 adoptée le 12 avril 2017;

**Attendu que** la MRC de Drummond manifestera son intention de déclarer sa compétence pour la mise en place, l'entretien et l'exploitation d'un réseau de fibres optiques sur son territoire lors de la prochaine séance de son conseil, prévue pour le 13 septembre 2017;

**Attendu qu'**avant de ce faire, elle souhaite que les conseils des municipalités qui composent son territoire confirment leur position en regard de cette éventuelle déclaration de compétences;

Le conseiller, M. Sylvain Marcoux, demande le vote :

Pour : Mesdames Nancy Letendre et Line Fréchette, Messieurs Jocelyn Brière et Joël Jutras

Contre : M. Sylvain Marcoux

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de confirmer l'accord de la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham à ce que la MRC de Drummond déclare sa compétence pour la mise en place, l'entretien et l'exploitation d'un réseau de fibres optiques sur le territoire de la MRC de Drummond.

**Adoptée** à la majorité des conseillers présents.

(2017-09-2178)

**6. Autoriser la fermeture du bureau municipal du 18 au 21 septembre 2017 pour le déménagement**

**Attendu que** la municipalité doit procéder au déménagement des bureaux municipaux dans les nouveaux locaux;

**Attendu** la discussion des membres du conseil en ce sens;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, et résolu d'autoriser la fermeture du bureau municipal pour la période du 18 septembre au 21 septembre 2017.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-09-2179)

**7. Communications RCL Inc. : Octroi de contrat pour l'installation d'un système anti-intrusion et d'un système de caméras de surveillance dans les nouveaux bureaux**

Il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'octroyer le contrat à l'entreprise Communications RCL Inc. pour l'installation d'un système de caméras de surveillance intérieure et d'un système anti-intrusion, au montant de 3 189,41 \$, taxes et installation incluses.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-09-2180)

**8. Mégaburo Inc. : Autoriser la signature du contrat de location pour les appareils de reprographie**

**Attendu que** la municipalité doit acquérir un nouveau système de reprographie pour la réception;

**Attendu que** le système actuel est presque arrivé en fin de vie;

**Attendu que** l'acquisition de deux (2) appareils dans un même contrat permet des économies considérables;

**Attendu** la discussion des membres du conseil en ce sens;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser l'achat et l'installation de deux appareils de reprographie dans les nouveaux bureaux municipaux.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-09-2181)

**9. Construction Deshaies et Raymond Inc. : Autoriser le troisième versement au montant de 269 655,83 \$**

**Attendu** la résolution numéro 2017-06-2099 portant sur l'octroi de contrat pour la construction des bureaux municipaux;

**Attendu** que la municipalité a reçu le certificat de paiement émis par l'architecte;

**Attendu** la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser le troisième (3<sup>e</sup>) versement à l'entreprise Construction Deshaies & Raymond Inc., pour les travaux de construction des bureaux municipaux, pour un montant de 269 655,83 \$, taxes incluses.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-09-2182)

**10. MRC de Drummond : Adoption du protocole d'intervention en sauvetage d'urgence en milieu isolé**

**Attendu que** la MRC de Drummond a adopté un protocole d'intervention en sauvetage d'urgence en milieu isolé par la résolution MRC11784/08/17 lors de sa séance du 16 août 2017;

**Attendu que** ce protocole a été recommandé par le Comité de sécurité incendie suite à une consultation des différents intervenants en la matière;

**Attendu que** ce protocole fait suite aux demandes du ministère de la Sécurité publique;

**Attendu que** pour assurer l'efficacité de ce protocole, il importe que toute et chacune des municipalités composant le territoire de la MRC de Drummond s'engage à respecter ce protocole et à collaborer avec le coordonnateur en incendie de la MRC de Drummond à la mise en place d'ententes intermunicipales pour la desserte en services d'intervention d'urgence;

**Attendu** le protocole soumis;

Il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, et résolu que la municipalité:

***S'engage** à respecter le protocole d'intervention en sauvetage d'urgence en milieu isolé adopté par la MRC de Drummond sur son territoire.*

***S'engage** à collaborer avec le coordonnateur en incendie de la MRC de Drummond à la mise en place d'ententes intermunicipales pour la desserte en services d'intervention d'urgence.*

Il est également résolu que la municipalité étudie la possibilité d'offrir le service d'intervention en sauvetage d'urgence en milieu isolé conditionnellement à ce que celui-ci n'engendre pas de frais supplémentaires à la population. À cet effet, une demande de subvention sera présentée au ministère de la Sécurité publique sur le Programme d'aide financière pour le *Soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors réseau routier*.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-09-2183)

**11. S.P.A.D. : Autoriser la signature de l'entente pour 2018-2019-2020**

**Attendu que** la municipalité souhaite utiliser les services de la Société Protectrice des animaux de Drummondville pour les années 2018, 2019 et 2020;

**Attendu que** la Société Protectrice des animaux de Drummondville a fait parvenir à la municipalité une offre de service;

**Attendu** la discussion des membres du conseil en ce sens;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser la directrice générale, Mme Emilie Trottier, à signer l'entente de services avec la S.P.A.D. pour les années 2018, 2019 et 2020.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-09-2184)

**12. Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire : Engagement de la municipalité à l'exigence de la Stratégie d'Économie d'Eau Potable par l'installation d'un système de vérification du débitmètre**

**Attendu que** dans le cadre de la Stratégie d'Économie d'Eau Potable, la municipalité doit fournir un rapport annuel;

**Attendu que** la municipalité doit également vérifier la précision du(es) débitmètre(s) nécessaire(s) pour mesurer la quantité d'eau distribuée dans le(s) réseau(x) d'eau potable;

**Attendu que**, présentement, la vérification de ce(s) débitmètre(s) est impossible due à l'absence d'une chambre de mesure adéquate;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu que la municipalité s'engage d'ici le 1<sup>er</sup> septembre 2018 à :

- Construire une/des chambre(s) de mesure adéquate(s);
- Effectuer la vérification du/des débitmètre(s);
- S'assurer que le(s) débitmètre(s) en place respecte(nt) la précision acceptable, soit 5% et moins.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-09-2185)

**13. Autoriser un branchement au réseau d'aqueduc pour l'immeuble situé au 1867, rue Habel**

**Attendu que** la municipalité a reçu une demande du propriétaire de l'immeuble situé au 1867, rue Habel, pour autoriser le branchement au réseau d'aqueduc pour une nouvelle résidence;

**Attendu que** le propriétaire a été avisé du coût approximatif des travaux de branchement et que celui-ci a déposé un acompte de 1 000 \$ à cet effet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser les travaux de branchement au réseau d'aqueduc pour l'immeuble situé au 1867, rue Habel. Les travaux d'excavation seront effectués au frais du propriétaire de l'immeuble.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-09-2186)

**14. Autoriser les travaux de réparation de la route à l'intersection du chemin du Sanctuaire et du boulevard St-Joseph Ouest**

**Attendu que** la municipalité a constaté une problématique majeure à l'intersection du chemin du Sanctuaire et du boulevard St-Joseph Ouest;

**Attendu que** des travaux d'excavation sont nécessaires afin de comprendre l'ampleur de la problématique;

**Attendu** la discussion des membres du conseil en ce sens;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser les travaux d'investigation et de réparation de cette intersection, pour un montant maximum de 10 000 \$, taxes incluses.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-09-2187)

**15. Autoriser les travaux de nettoyage de fossés sur la rue Carmelle et Lecavalier**

**Attendu que** la municipalité a prévu un budget pour le nettoyage des fossés;

**Attendu que** des niveaux seront pris afin de déterminer quels tronçons doivent faire l'objet de travaux sur les rues Carmelle et Lecavalier;

**Attendu** la discussion des membres du conseil en ce sens;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'autoriser les travaux de nettoyage des fossés des rues Carmelle et Lecavalier en respectant le budget déterminé en début d'année.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-09-2188)

**16. Germain Blanchard Ltée : Autoriser les travaux de nivelage des routes gravelées pour un montant de 1 586,66, taxes incluses**

Il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de mandater l'entreprise Germain Blanchard Ltée pour effectuer les travaux de nivelage aux endroits suggérés par l'inspecteur en voirie, au montant 1 586,66 \$, taxes incluses.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-09-2189)

**17. Fenêtre Drummond : Autoriser l'achat d'une porte extérieure pour la salle municipale au montant approximatif de 800 \$, taxes incluses**

Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser l'achat d'une porte extérieure pour la salle municipale, à l'entreprise Fenêtre Drummond, au montant approximatif de 800 \$, taxes incluses.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-09-2190)

**18. Santé et services sociaux Québec : Demande de subvention au programme Stratégie québécoise de réduction de l'herbe à poux et des autres pollens allergènes pour l'achat d'un équipement de fauchage**

**Attendu que** la municipalité est consciente de la problématique des pollens allergènes au sein de sa population;

**Attendu que** la municipalité souhaite participer activement à la diminution de ces allergènes dans le périmètre d'urbanisation en procédant à la tonte des bordures de routes et des terrains vagues lui appartenant;

**Attendu que** la municipalité souhaite également conclure une entente avec l'école de Saint-Majorique et la Corporation des cimetières afin de procéder à la tonte de leurs terrains vagues pendant la période d'éclosion de l'herbe à poux;

**Attendu que** pour ce faire, la municipalité doit acquérir un équipement de fauchage;

**Attendu** la discussion des membres du conseil en ce sens;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu de présenter une demande de subvention dans le cadre du programme de la Stratégie québécoise de réduction de l'herbe à poux et des autres pollens allergènes pour l'achat d'un équipement de fauchage.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-09-2191)

**19. Marco mini-mécanique : Autoriser l'achat d'une élagueuse à perche au montant de 275,93 \$, taxes incluses**

Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu de d'autoriser l'achat d'une élagueuse à perche auprès de l'entreprise Marco mini-mécanique, au montant 275,93 \$, taxes incluses.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

La conseillère, Mme Line Fréchette, se retire de la discussion pour le point numéro 20.

(2017-09-2192)

**20. Autoriser l'embauche de préposés aux travaux d'entretien de la patinoire pour la saison 2017-2018**

**Attendu que** la municipalité souhaite procéder à l'embauche d'employés saisonniers pour la surveillance et l'entretien de la patinoire pour la saison 2017-2018;

**Attendu que** la municipalité a communiqué avec les employés saisonniers ayant travaillé à ce poste pour la saison 2016-2017 afin de connaître leur intérêt pour cette année;

**Attendu que** deux (2) employés ayant travaillé à ce poste à la saison 2016-2017 ont manifesté leur intérêt pour la prochaine saison;

**Attendu** la discussion des membres du conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu de procéder à l'embauche de :

- M. William Fréchette Girard;
- Mlle Amélie Courchesne;

aux postes de préposé aux travaux d'entretien de la patinoire municipale, au salaire horaire en vigueur, selon les besoins, du 15 décembre 2017 au 15 mars 2018 et de procéder à l'affichage du poste pour l'embauche d'un troisième (3<sup>e</sup>) préposé.

Il est également résolu d'établir l'horaire d'ouverture de la patinoire pour la saison 2017-2018, soit :

Lundi au vendredi : 9h00 à 18h00 (sans surveillance)  
Lundi au vendredi : 18h00 à 21h00 (avec surveillance)  
Samedi : 9h00 à 22h00 (avec surveillance)  
Dimanche : 9h00 à 21h00 (avec surveillance)

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-09-2193)

**21. Présentation et approbation des comptes à payer**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

Dépenses autorisées en vertu du Règlement

numéro 527-16 sur la délégation de pouvoir	3 834,94 \$
Salaires nets payés en août 2017	40 423,08 \$
Dépenses autorisées et approuvées par résolution	218 356,73 \$
Dépenses à approuver par le conseil du 11 septembre 2017	17 165,81 \$
<b>Total des dépenses au 11 septembre 2017 :</b>	<b>279 780,56 \$</b>

Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 11 septembre 2017 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## **22. Varia**

Aucun item n'est ajouté à ce point.

## **23. Période de questions**

Les personnes présentes sont invitées par le maire, M. Robert Boucher, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

- Parc de la Forêt Drummond
- Présence du curé lors de l'inauguration des nouveaux bureaux
- Consultation du Comité de consultation en urbanisme sur le choix du terrain des nouveaux bureaux de la municipalité
- Fibre optique

## **24. Levée de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras de lever la séance du conseil, à 20 heures et 08 minutes.

\_\_\_\_\_  
M. Robert Boucher  
Maire

\_\_\_\_\_  
Mme Emilie Trottier  
Secrétaire-trésorière

Le maire, M. Robert Boucher, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions au sens de l'article 142.2 du *Code municipal du Québec* et décide de ne pas exercer son droit de veto.

## **Certificat de crédits**

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

\_\_\_\_\_  
Mme Emilie Trottier,  
Secrétaire-trésorière